



12 - Annexe 4

Règlementation Accréditation



Une fois vos demandes d'accréditation réalisées sur l'évènement ENGAGYM spécifique, un mail récapitulatif vous sera adressé afin de vous communiquer le nombre de badges dont vous disposerez dans votre dossier d'accueil.

RAPPEL : l'ensemble des accrédités doivent être licenciés

- 1 badge par gymnaste
- 1 badge par juge
- 1 badge par entraîneur (2 max par équipes/ensembles en GAM GAF GR et 1 à 4 en fonction du nombre de qualifiés en TR TU GAC PK Aéro)
- 1 badge par chef de délégation par compétition (1 GAM/GAF - 1 GR - 1 TR/TU - 1 GAC - 1 Aéro - 1 PK)
- 1 badge par personnel médical (sur présentation carte pro)